



Édition du 5 juillet 2021

Éditorial de la présidente



Voici la première édition du Bulletin aux pomiculteurs qui sera transmis électroniquement. Nous nous adaptons à la nouvelle réalité et espérons que les informations comprises dans nos bulletins soient facilement et rapidement consultées via votre ordinateur, tablette ou cellulaire.

Les mois d'avril et mai n'ont pas été de tout repos côté météo. Le printemps hâtif et les gels que nous avons vécus à deux reprises ont donné des sueurs froides à plusieurs d'entre nous. Le gel de la fin mai a causé des dommages localisés importants dans certaines régions. Les dégâts

varient selon les vergers et parcelles, et nous allons pouvoir établir un portrait plus précis lors de l'estimation de récolte prévue à la mi-juillet. En plus du gel, le

manque de précipitations se fait sentir et des épisodes de grêle ont aussi été répertoriés dans certaines régions. Nous espérons que la météo des prochaines semaines sera plus clémente.

Par ailleurs, la saison d'autocueillette approche à grands pas et les mesures sanitaires en vigueur permettent la tenue de cette activité. Comme l'an dernier, une affiche expliquant les consignes sanitaires liées à la COVID-19 que les visiteurs doivent respecter lors de l'autocueillette est disponible. Il est possible de la télécharger en français, en anglais et même en format bilingue sur notre site Internet. Nous espérons que cet outil vous aidera à assurer le bon déroulement de vos activités d'autocueillette. Cette année, les PPQ ont également élaboré une affiche visant à sensibiliser les visiteurs au respect du verger en général et des pommiers; celle-ci est présentée plus loin dans ce bulletin.

Nouvelles en vrac

La Financière agricole

Québec 🍇 🦫

ASREC - Pommes Plan B

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 20 octobre 2021 pour procéder à l'ouverture d'un avis de

dommages, tant pour les travaux urgents que pour une baisse de rendement ou un abandon. Les conditions habituelles s'appliquent : la récolte est non débutée ou débutée à moins de 25 %, les travaux ne sont pas encore commencés non plus et le conseiller peut aller constater les dommages. L'avis est ouvert dans les 48 h maximum suivant les dommages.

Veuillez contacter la FADQ pour plus de détails au <u>1 800 749-3646</u> ou au <u>www.fadq.qc.ca</u>.

Plus de détails

Renouvellement et demande d'autorisation pour devenir agent autorisé

Les agents sur la liste d'agents autorisés de 2020-2021 ont reçu à la mi-juin leur renouvellement d'autorisation par la poste. Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez en faire la demande auprès de <u>Catherine Kouznetzoff</u>.

La nouvelle liste d'agents autorisés 2021-2022 sera mise en ligne et publiée dans nos communications vers la fin août ou le début septembre. Entre temps, la liste d'agents 2020-2021 demeure en vigueur jusqu'à la publication de la prochaine liste.

Campagne Mangeons local plus que jamais!

À l'occasion d'une conférence de presse tenue au Verger Petit et fils à Mont-Saint-Hilaire en Montérégie, site enchanteur à ambiance estivale, <u>l'Union a procédé hier au lancement de la campagne d'été Mangeons local plus que jamais!</u>

En savoir plus

Formation

Mission TET - Inscriptions ouvertes

Mission TET est une formation qui s'adresse aux producteurs agricoles qui envisagent l'embauche de travailleurs étrangers temporaires (TET). À travers une série Web de 8 courts épisodes, le participant suivra les aventures d'un producteur agricole qui décide d'embaucher un TET à la ferme. Au terme de la formation, le participant sera en mesure de :

- Décrire le processus d'embauche
- Identifier les obligations et les responsabilités de l'employeur
- Évaluer le niveau d'implication requis en tant qu'employeur
- Appliquer les bonnes pratiques d'accueil, d'intégration et de gestion des ressources humaines

La réussite de cette formation mènera à l'obtention d'une **attestation de réussite**, qui sera annexée au dossier de l'employeur auprès de Service Canada et de la CNESST lors de sa demande pour l'embauche d'un TET dans son entreprise.



Site Web lapommeduquebec.ca

L'an dernier, les PPQ ont adapté leur site Web, plus précisément l'outil de recherche *Trouvez un producteur*, à la pandémie et l'engouement de l'achat local. Cette année encore, le site permet aux consommateurs de

trouver rapidement et facilement un producteur offrant de l'autocueillette et/ou des ventes au kiosque et/ou de l'achat en ligne. De plus, il est possible de bonifier votre fiche producteur en ajoutant des informations sur la façon de se procurer vos produits et sur vos services disponibles de même qu'en mettant à jour vos activités en temps de pandémie.

C'est gratuit pour les membres des PPQ! Les 3 conditions à respecter :

- Avoir rempli votre déclaration de production pour la récolte 2019;
 - Avoir déclaré des ventes directes aux consommateurs dans votre déclaration de production;
 - Avoir payé les contributions suite à votre déclaration de production.

Lapommeduquebec, c'est plus de 745 000 pages vues annuellement et plus de 50 000 visiteurs dans la section Verger uniquement durant la récolte.

Formulaire



Offres de cours de l'U+

<u>Utilisation des pesticides en milieu agricole</u> – offert en tout temps

Contrôle biologique des ravageurs de vergers – dates à confirmer

<u>Formation Agir - Valeur de votre entreprise</u> <u>agricole</u> - offert en tout temps

Une victoire historique pour la relève

Le 29 juin dernier, le projet de loi C-208 a obtenu la sanction royale et est devenu le chapitre 21, 2021 des Lois du Canada. Cette sanction royale est venue régler une injustice fiscale trop longtemps tolérée au fédéral en adoptant le projet de loi C-208 déposé par le Parti conservateur du Canada. Cette loi accordera aux petites entreprises, aux familles d'agriculteurs et aux sociétés de pêche familiales les mêmes avantages fiscaux lors de la vente de leur exploitation à un membre de la famille que lors de la vente à un tiers. La loi est entrée en vigueur le jour de la sanction royale.

En savoir plus

Sujets disuctés lors du CA du 21 juin

Rencontre avec les dirigeants de l'Union

Mise en marché

- Convention de mise en marché avec les emballeurs de pommes du Ouébec
- Année de commercialisation 2020-2021

Promotion

- Campagnes 2021-2022
- Autocueillette et ventes à la ferme
- HRI

Sécurité du revenu et modernisation des vergers

- Modernisation des vergers
- Programme de la FADQ

Finances

• États financiers au 31 mars 2021

Recherche et pesticides

- Programmation de recherche en phytoprotection dans la production de la pomme
- Programme d'agriculture durable

National

- Rencontre estivale de l'industrie pomicole canadienne
- Rencontre UPA et partenaires fédéraux

Administration

• Dossier de la main-d'œuvre étrangère

Recherche & innovation

RAP - Spécial phytoprotection bio

Ce bulletin d'information présente la liste des produits phytosanitaires à usage agricole homologués au Canada et acceptés par les organismes de certification biologique. Vous y trouverez également un sommaire des nouveautés bio 2021.



en savoir plus

Production fruitière intégrée

<u>L'affiche PFI est disponible gratuitement en ligne</u>. Il s'agit d'un excellent outil préparé par

les experts du réseau pommier pour vous aider à choisir le meilleur traitement selon votre situation.

<u>Contactez-nous</u> si vous désirez commander une version papier.

Affiches et dépliants PFI consommateurs

Vous avez à votre disposition des outils pour expliquer la PFI à votre clientèle! Commandez les affiches et dépliants dès maintenant.



Formulaire de commande

Conférence sur la spongieuse européenne

Si la spongieuse vous préoccupe, l'agence forestière de la Montérégie organise une conférence sur le sujet mardi 6 juillet à 19 h.



Plus de détails

Promotion

Matériel promotionnel

Avant le début de la récolte, c'est le temps de commander du matériel promotionnel.

Un nouveau sac réutilisable sera disponible dès le 1er septembre au coût de 2 \$/l'unité. Vous pouvez commander vos sacs d'avance afin de les recevoir rapidement. Les quantités sont limitées.



Saviez-vous que le matériel est vendu au prix de conception sans aucun profit de la part des PPQ? Profitez-en!

Nouvelle affiche - Autocueillette

Affiche sur les 10 consignes du cueilleur responsable

Visant à sensibiliser les visiteurs au respect des vergers et des pommiers, cette affiche présente les 10 principales consignes à suivre lors de l'autocueillette.

L'affiche est offerte gratuitement. Veuillez en faire la demande à <u>genevieveperigny@upa.qc.ca</u>.



Information sur les marchés

Calendrier des dates de mise en marché

Le premier comité de prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais pour la saison de commercialisation 2021-2022 aura lieu le 12 juillet prochain. Suite à cette rencontre, un communiqué comprenant le calendrier des dates de mise en marché et les données d'entreposage au ler juillet sera publié. Le calendrier sera également disponible dans la section Informations sur les marchés.



Bulletin Info-Marchés

Le prochain Info-marchés sera publié le 9 juillet prochain.



Données d'entreposage

Les données d'entreposage seront publiées au plus tard le 9 juillet.



Accéder à la section Informations sur les marchés

Événements à venir

12 juillet : Comité de prix des pommes destinées à la consommation (calendrier des dates de mise en marché)

3 et 4 août (pm) : Rencontre estivale de l'industrie pomicole canadienne

18 août : Conseil d'administration

19 août: Journée de la rentrée de l'UPA

25 août : Journée estivale cidricole à la Cidrerie Lacroix (Contactez les

Producteurs de cidre du Québec pour plus de

détails: <u>info@cidreduquebec.com</u>)

22 au 24 octobre : La Grande Presse (Contactez les Producteurs de cidre du

Québec pour plus de détails: info@cidreduquebec.com)

Les Producteurs de pommes du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 365

Longueuil, Québec J4H 4E7

<u>Communiquer avec un membre de</u> <u>l'équipe</u>

450 670-0540

<u>Se désabonner</u>

f

mailerlite